

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	20 (1891)
Heft:	6
Rubrik:	Annuaire de l'enseignement primaire

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 06.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

senay. Cette coupe passera depuis Saint-Aubin, par le fond du lac de Neuchâtel, Estavayer, Frasses, Fétigny, entre Middes et Châtonnaye, Villarimboud, Orsonnens, le sommet du Gibloux, Riaz, Broc, Dent de Broc, Dent de Brenlaire, Dent de Combettaz, et à aboutira entre Rougemont et Gessenay.

Ces deux coupes, de la teinte des courbes de niveau seront faites à l'échelle de la carte pour les longueurs et au 1 : 25,000^e pour les hauteurs. Elles se croiseront sur la colline de Morlon.

5. La marge supérieure de la carte, sera occupée par une coupe en long, des lacs de Neuchâtel et de Morat et par une coupe transversale allant de Morat à Saint-Blaise.

La marge inférieure de la carte, occupée dans la carte Gerster actuelle par une sorte de profil, recevra une vue panoramique des Alpes, prise du sommet de la colline de Lovens (signal), le point de vue le plus étendu du plateau fribourgeois.

7. Les anciens cartons à gauche de la carte Gerster actuelle, disparaîtront ; ils seront remplacés hors des cartons au 1 : 25000 ; extraits de l'atlas Siegfried, représentant Fribourg, Morat, Estavayer et Romont.

8. Il y aura, outre la carte écrite, une carte muette sans le trait ni les écritures.

La carte ainsi faite sera vendue, au maximum 23 centimes. Elle paraîtra lorsque la carte Gerster actuelle sera complètement épuisée.

Cette carte sera complétée par une géographie du canton de Fribourg qui pourra paraître en même temps que la carte dont elle ne sera que le commentaire.

Indépendamment de la carte manuelle, la Commission du matériel d'enseignement projette la publication d'une carte au 1 : 50,000^e qui remplacerait la grande carte Strijensky actuelle publiée en 1853 ; mais les conditions d'élaboration de cet important travail ne sont pas encore fixées. Le bureau typographique fédéral s'occupe en ce moment d'étudier de nouveaux procédés de cartographie pour la reproduction du relief par l'héliolithographie.

Léon GENOUD.

ANNUAIRE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

Ainsi que le *Bulletin* l'a promis, nous donnerons un résumé et quelques extraits des principaux articles publiés dans l'*Annuaire*.

Nous débuterons par une lettre de M. Gréard de l'Académie française à M. Jost, directeur de l'*Annuaire*, lui donnant, à sa demande, son avis sur la place qu'il convient de faire aux femmes dans l'enseignement primaire. Nous citons tout au long quelques passages :

« J'ai toujours eu confiance dans l'éducation des femmes, dans les effets de celle qu'elles reçoivent, dans le bienfait de celle qu'elles donnent. »

« Aujourd'hui nos programmes sont très riches. Ils embrassent presque l'universalité des connaissances. Je suis de ceux qui craignent que ce ne soit trop. Cette éducation à force accumulée et par grandes masses me paraît un danger pour l'esprit qu'elle érase sur le moment et qu'elle risque de dégoûter à jamais de l'étude. Je souhaiterais que l'enfant sortit de l'école comme les sages disent qu'on doit sortir de table, l'intelligence satisfaite, mais l'appétit ouvert pour le lendemain. On ne peut également apprendre tout à tous. Les mieux doués en sont troublés; les autres y succombent. Au fur et à mesure que l'*enseignement primaire supérieur* prendra de mieux en mieux son rang et sa direction il attirera à lui les matières qui sont proprement de son domaine, et les programmes de l'école élémentaire se dépouilleront d'eux-mêmes, sans détriment pour ceux qui ne peuvent en dépasser la mesure; au grand profit de l'élite qui trouvera dans ces études de réserve l'attrait d'une solide nouveauté.

« Il n'est pas d'éducation habilement conduite qui ne comporte des moments de détente, des intervalles de rafraîchissement et de repos: le temps qu'un bon maître sait perdre est souvent le mieux employé. »

« Je suis loin de penser que le régime de l'enseignement puisse être commun aux filles et aux garçons dans toute la hiérarchie des études. Mais, au premier degré de l'éducation primaire, le fond ne peut être que le même. On ne saurait rien retrancher du nécessaire. »

En entrant dans une classe de filles au sortir d'une classe de garçons, la comparaison m'a toujours paru à l'avantage des filles. J'y trouvais un sentiment plus prompt et plus juste, une imagination plus ouverte, une ardeur au succès personnel moins passionnée, mais un plus vif désir de satisfaire; le besoin de s'attacher, l'élan, tout ce qui porte au don de soi. Et, entre des mains habiles, à en faire usage, quelle force pour travailler au développement des intelligences et des coeurs! C'est l'ensemble de ces qualités naturelles chez la femme, qui, secondées par l'éducation et lorsque la vocation vient s'y joindre, en font une institutrice du premier âge incomparable. Le meilleur des pédagogues ne saurait suppléer la femme dans cette première éducation des enfants, garçons et filles. La femme seule est en mesure de refaire à l'enfant, dans ce milieu si nouveau pour lui (salle d'asile ou école maternelle), une vie de famille, de lui en laisser goûter l'abandon, la gaieté, le charme, en l'assouplissant peu à peu et presque sans qu'il s'en doute, à la discipline des obligations communes et des devoirs naissants. »

Il y a loin de là à l'avis de ceux qui voudraient éliminer des salles de classe, les vases de fleurs naturelles et d'autres objets étrangers à l'enseignement. Autant vaudrait ordonner de ne laisser dans les classes aucun ornement donnant à celles-ci un caractère gai, agréable et attrayant, rappelant en un mot la vie de famille.

M. Gréard se plaît à reconnaître dans la femme « à défaut de la puissance dans la direction morale, qui est d'ordinaire le propre de l'homme, sinon son apanage exclusif; la perspicacité aiguise et pénétrante, la sagesse discrète, la sollicitude affectueuse qui s'insinue plutôt qu'elle ne s'impose et qui fait arriver jusqu'au fond des consciences, sans les blesser, les vérités nécessaires. »

« Les petites vertus lui sont familières, je veux dire les vertus de

tous les jours, celles dont est formé le tissu de la vie. Elle connaît aussi les grandes ». « A bien peu d'exceptions près, on pourrait, les yeux fermés, accorder les congés de santé aux institutrices qui les demandent, me disait un jour le médecin, inspecteur des écoles de Paris, le docteur Veillard — un praticien habile doublé d'un moraliste bienfaisant — elles vont jusqu'au bout de leurs forces. »

Sous ce rapport, Dieu merci, toutes les institutrices dévouées ne résident pas à Paris.

Ayant de la femme cette opinion, l'auteur de la lettre en question voudrait lui confier des fonctions de contrôle et d'inspection non dans les affaires d'administration et de gouvernement, mais dans les questions pédagogiques des écoles de filles, surtout dans les circonscriptions urbaines. A son avis, si d'un côté on doit se défier chez la femme d'une certaine susceptibilité nerveuse, de l'autre les hommes sont-ils bien sûrs d'être toujours de sens rassis et de n'avoir que des visées justes ? L'infiaillibilité n'est le privilège d'aucun sexe.

Pour terminer, M. Gréard assure avoir plus d'une fois regretté que les directrices d'écoles normales n'eussent pas le droit de visiter les écoles de leur région.

Après cette lettre de M. Gréard, nous passons, sans transition, à un travail sur la situation de l'instituteur à l'étranger.

Russie. — L'ukase prescrivant la fondation d'écoles élémentaires pour les deux sexes par toute la Russie, ne date que de 1874. Ces écoles doivent être fondées et entretenues ou par l'Etat, ou par les zemstros (sorte de conseil général territorial) par les communes ou par les associations particulières.

Les conscrits sont divisés en quatre catégories, suivant les écoles qu'ils ont fréquentées, et le temps du service actif est diminué proportionnellement à leur instruction.

Ainsi suivant que les conscrits ont fréquenté les universités, les collèges ou lycées, les écoles primaires supérieures, les écoles primaires supérieures, les écoles primaires élémentaires, ils ont droit à une diminution du service militaire de 3 ans pour les deux premières catégories ; de 2 ans pour la troisième et de 1 an pour la quatrième.

La moyenne des conscrits illétrés pour tout l'empire est de 74 % en 1884 et de 70 % en 1890.

Pour le Grand-Duché de Finlande, la classe des conscrits de 1889 fournit 2 % d'illettrés. La différence en faveur de cette contrée sur la moyenne générale de l'empire est ainsi considérable.

Un fait curieux à noter, c'est que les cosaques considérés souvent en Europe comme des hordes sauvages sont bien plus avancés que les autres troupes en ce qui concerne l'enseignement élémentaire.

Les différents établissements d'enseignement primaire sont : les écoles ecclésiastiques et paroissiales, dirigées par les curés des paroisses ; les écoles primaires rurales, écoles mixtes généralement mal installées. Ordinairement la classe est tenue dans une isba de 20 à 25 mètres carrés, meublée d'une façon très primitive et mal éclairée où sont reçus 30 à 40 élèves. Les enfants domiciliés à 8 ou 10 kilomètres de distance restent à l'école du lundi au samedi, se nourrissant de pain noir et de choucroute et souvent de pain sec. Les moins aisés couchent sur la paille. Les écoles primaires supérieures rurales ne sont en réalité que des écoles primaires ordinaires auxquelles est annexée une sorte de cours complémentaire de deux années. Les écoles urbaines ont un règlement et un programme

particuliers. La durée des études y est de six années. Les *écoles de district* tendent à disparaître : un ordre de l'empereur a prescrit de les remplacer par des écoles urbaines. Les *séminaires pédagogiques* sont destinés à former des instituteurs qui vont s'exercer à l'enseignement dans une école primaire annexe. La durée des études est de trois ans ; ces établissements sont ordinairement des externats. Enfin il existe des *écoles normales* ou *séminaires pédagogiques supérieurs* ; elles ont des programmes presque identiques à ceux des gymnases, à l'exclusion des langues anciennes et des langues vivantes étrangères. C'est en sortant des écoles normales qu'on reçoit un diplôme supérieur nécessaire pour obtenir un emploi dans les écoles urbaines et dans les écoles de district.

Le traitement des instituteurs des écoles rurales est en moyenne de 300 roubles soit 1,200 fr. ; il peut atteindre 1,440 fr., avec le logement et le chauffage. Dans les écoles urbaines les instituteurs sont logés et touchent 540 roubles soit environ 2,160 fr. ; de plus, après 25 ans de service, ils ont droit à une pension de retraite de 1,400 francs !

Le 20 à 30 % de la population d'âge scolaire fréquente les classes primaires.

Nous avons vu plus haut que la Finlande ne fournit pas 2 conscrits illettrés sur 100 tandis que le reste de la Russie donne une moyenne de 70 %. Ne serait-ce pas là une heureuse conséquence de la facilité des communications qui existe dans ce pays des lacis et tout principalement un heureux effet de l'autonomie exceptionnelle laissée à ce pays par les tzars, grands-ducs de Finlande ?

La Finlande a une population de 2,300,000 habitants ; elle possède 4 écoles normales, dont la plus importante, celle de Jyväskylä, a un budget de 137,960 fr. ; une Université à Helsingfors qui a quatre facultés : théologie, droit, médecine, philosophie (sciences et lettres).

Elle recevait en 1889-1890, 1,700 étudiants dont 17 jeunes filles. Ses revenus s'élèvent à 2 millions de francs.

Pour l'enseignement secondaire, la Finlande possède 12 lycées classiques de 8 classes chacun ; 4 lycées modernes où l'enseignement du grec est remplacé par les langues vivantes ; 2 écoles pédagogiques pour former les professeurs ; 23 écoles élémentaires préparatoires aux lycées ; 12 grandes écoles de jeunes filles ; 57 écoles privées (collèges, écoles préparatoires) ; enfin 3 écoles secondaires russes entretenues par le gouvernement central. Le budget de ces écoles s'élève à 2,257,000 francs.

Il faut encore nommer l'école militaire ; l'école polytechnique destinée à former les architectes, ingénieurs mécaniciens, chimistes et arpenteurs ; 2 écoles de dessin ; l'école centrale des arts appliqués à l'industrie ; 1 institut de musique ; 7 écoles de navigation ; 6 écoles de commerce ; 5 écoles industrielles ; 12 écoles professionnelles ; 32 écoles d'agriculture et de laiterie ; 2 écoles forestières ; 1 école d'horticulture. Il y a encore des établissements de charité parmi lesquels se trouvent 32 écoles du dimanche pour les artisans ; 5 écoles de sourds-muets ; 2 écoles d'aveugles ; 2 écoles d'idiots ; 12 écoles d'enfants abandonnés ; 1 école d'enfants vicieux.

Le nombre des écoles primaires est de 971 : 201 pour les garçons, 194 pour les filles ; 276 sont mixtes.

En raison de la dissémination de la population, il a été créé des écoles ambulantes.

L'année scolaire a 32 semaines. Les écoles ont 3 mois de vacance en été et 1 mois en hiver. Ces vacances correspondent aux longs jours et aux longues nuits propres à ce pays.

Un mot sur le programme et les méthodes d'enseignement. L'instituteur choisit sa méthode, dresse son programme et le soumet à l'approbation de son inspecteur. L'enseignement de la géographie part du lieu natal et s'appuie sur les choses vues et connues, avant d'étudier les contrées les plus éloignées.

L'histoire s'enseigne par les récits et les biographies. La gymnastique est fort en honneur dans ces écoles ainsi que les travaux manuels sur bois et tous les travaux à l'aiguille.

Sur un budget total de 54 millions plus d'un dixième, 5,797,691 fr. sont affectés à l'instruction publique, dont 1,345,328 pour l'enseignement primaire seul.

L'instituteur finlandais est le conseiller des paysans sur lesquels il exerce une grande influence, non seulement par l'instruction qu'il donne à leurs enfants, mais encore par la bibliothèque où les campagnards viennent chercher des livres.

Sorti lui-même des rangs du peuple, il est modeste et simple, d'une persévérence tenace, consciencieux dans l'accomplissement de son devoir.

Les ressources sont petites, mais il est honoré et sa situation s'améliore. Ce qui montre d'ailleurs en quelle estime on tient la profession, c'est que parfois on voit des étudiants de bonne famille, choisir la carrière de l'enseignement.

Dans les écoles du dimanche surtout, on voit nombre de jeunes filles des meilleures familles remplir les fonctions de maitresses d'école.

Après avoir vu avec quelle sollicitude la Finlande, qui, nous le répétons, jouit d'une autonomie presque complète, s'occupe de ses écoles, nous ne sommes plus surpris de voir ce petit pays se détacher d'une façon accentuée des autres provinces et briller d'une manière si claire sur la carte de la Russie.

M. P. Leyssenne, par l'organe de M. Houdéisse, haut personnage de l'Université de l'île d'Utopie, peuplée et civilisée par un groupe de patriotes échoués dans ces parages l'année même de la convocation des Etats généraux! critique d'une manière aussi sensée que spirituelle l'organisation des écoles normales, tout en approuvant sans réserve les améliorations survenues dans une période relativement très courte. M. Houdéisse donc, à son arrivée en France, croyait trouver plus de conformité dans les emplacements, la construction et les aménagements des écoles normales. Selon lui, les vieilles écoles trouvées insuffisantes pour les instituteurs, quoique retapées, devraient peu convenir aux jeunes aspirantes institutrices. Il ne pouvait retenir son indignation contre l'immense majorité des architectes auxquels on avait confié la construction des bâtiments nouveaux. Il prétendait qu'en Utopie ces architectes eussent payé cher leur négligence, leur impéripétie ou leur improbité. Cependant il donne un bon point à l'administration pour avoir su doter en dix ans tous les départements de France de deux Ecoles normales.

Tout en rendant justice à la facilité d'élocution du personnel enseignant, à la verve, à l'entrain, à la chaleur qu'il prodigue sans compter, il espère que dans dix ans aucun professeur d'École normale ne consacrera une heure à la distinction des conjonctions *et* et *ou*, à

la définition des verbes pronominaux, à l'origine des adverbes en *ment*, à l'analyse, etc. Il se demande à qui les maîtres s'adressent lorsqu'ils professent. Il semble, selon lui, que ce soit à des êtres imaginaires cachés dans les murailles ou sous le plancher, car ils ne regardent point leurs élèves, qui, de leur côté, ne jetant pas le moindre regard sur leur maître écrivent avec la fixité et l'immobilité de sténographes à gages.

Les Conférences pédagogiques dans la Somme. — M. F. Giroud, inspecteur d'Académie à Amiens, critique la méthode *uniforme* suivie généralement dans les Conférences pédagogiques. La lecture et la discussion des mémoires écrits sur une question pédagogique donnée à l'avance et la leçon orale faite par un instituteur à des élèves inconnus pourraient être avantageusement remplacées de temps à autre par des Conférences où un maître prévenu dès la veille, donnerait à ses propres élèves, dans sa classe, en ayant sous la main les objets qui lui sont familiers, une suite de leçons en se conformant au programme et à l'horaire journalier qu'il a élaborés lui-même.

V., *instituteur.*



ÉCOLES RÉGIONALES ET DÉCLASSEMENT

Aujourd'hui, il est une question qui prime toutes les autres, qui défraie le plus souvent les journaux et les revues, qui passionne à juste titre les économistes et les hommes de bien qui se préoccupent du triple avenir religieux, moral et matériel de la génération actuelle et de celle qui nous suivra. Cette question, vous l'avez déjà nommée : c'est la « question sociale ».

Un des signes le plus typique du malaise actuel qui se remarque surtout dans les villes, est très probablement ce qu'on est convenu d'appeler « le déclassement », cette plaie de la société moderne.

On a écrit bien des pages à seule fin de rechercher les causes probables et les remèdes à cet état de chose inquiétant.

Les causes, on a voulu les trouver dans l'encombrement prodigieux des professions libérales ; aussi, l'accès en a-t-il été rendu de plus en plus difficile et ne s'ouvre plus guère qu'aux favorisés de la fortune, aux audacieux qui savent vaincre tous les obstacles et aux travailleurs persévérateurs et tenaces.

Les autres... les aspirants vulgaires que deviennent-ils ? Ils vont grossir la grande armée des « déclassés ».

D'aucuns prétendent que cet état anormal de la société est dû principalement au défaut de caractère et d'instruction chez le jeune homme, au fait que les parents contrarient souvent la vocation de leurs enfants, au lieu de les éclairer, de les conseiller et de les guider dans leur véritable destinée sociale. Il est permis de croire que ce sont là autant de causes qui contribuent à augmenter le nombre de cette sorte de bohèmes.